

Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole des Métiers du Service du Commerce et de l'Accueil - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ecole des Métiers du Service du Commerce et de l'Accueil - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34119)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole des Métiers du Service du Commerce et de l'Accueil - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34119)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	91	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Bulletins scolaires des deux dernières années : moyennes et appréciations	Important
	Assiduité	Assiduité en cours : absences et retards	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	l'avis du conseil de classe et du Proviseur	Comportement général satisfaisant et avis au moins « favorable » sur la disposition et la capacité à la poursuite d'étude dans cette formation.	Important
Savoir-être	Attitude professionnelle	Capacité à démontrer une attitude professionnelle dans différentes situations	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de poursuite d'études supérieures	Cohérence et pertinence du projet de poursuite d'études supérieures	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, CV	mise en valeur d'engagements altruistes, sportifs ou citoyens	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Toutes les candidatures ont été examinées. Un premier filtre a été appliqué concernant la situation géographique des candidats (candidatures de l'étranger et hors Ile de France, reléguées en fin de classement). Un second filtre a porté sur la formation suivie en pré-bac par l'élève (formations sans discipline de gestion également reléguées en fin d'appels). Enfin l'avis de l'établissement a été pris en compte, considérant que la candidature des élèves ayant eu une appréciation « doit faire ses preuves » pour les 3 critères évalués n'est pas prioritaire et donc reléguée en fin de liste d'appel par nos services.

Les candidats retenus et intéressés, après une première approche téléphonique, ont tous été conviés à un entretien individuel au sein de notre CFA. Après présentations, échanges sur le parcours et la motivation de l'élève (suivant en cela les exigences de la certification Qualiopi), nous avons procédé à son inscription et entamé avec lui/elle les démarches de recherche d'un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures ont été examinées. Un premier filtre a été appliqué concernant la situation géographique des candidats (candidatures de l'étranger et hors Ile de France, reléguées en fin de classement). Un second filtre a porté sur la formation suivie en pré-bac par l'élève (formations sans discipline de gestion également reléguées en fin d'appels). Enfin l'avis de l'établissement a été pris en compte, considérant que la candidature des élèves ayant eu une appréciation « doit faire ses preuves » pour les 3 critères évalués n'est pas prioritaire et donc reléguée en fin de liste d'appel par nos services.

Les candidats retenus et intéressés, après une première approche téléphonique, ont tous été conviés à un entretien individuel au sein de notre CFA. Après présentations, échanges sur le parcours et la motivation de l'élève (suivant en cela les exigences de la certification Qualiopi), nous avons procédé à son inscription et entamé avec lui/elle les démarches de recherche d'un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important de démontrer en Terminale une capacité à travailler avec sérieux, assiduité et bonne volonté. Vous veillerez par ailleurs à bien définir votre projet de poursuite d'étude en vous attachant à bien vous renseigner sur le contenu de la formation à laquelle vous postulerez et à montrer une réflexion nourrie sur le cadre d'une poursuite d'étude en alternance.

Signature :

Olivia DOUMECQ LACOSTE,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole des
Métiers du Service du Commerce et de l'Accueil